

Nicolas Hulot lance un « budget participatif » pour l'environnement

Par Marc Cherki Publié le 16/11/2017 à 17:30

«Mon projet pour la planète» vise à ce que les citoyens lancent des initiatives dans l'énergie, l'économie circulaire ou la biodiversité. Mais le budget est de seulement 3 millions d'euros.



C'est une goutte d'eau propre dans un océan pollué. Voilà comment pourrait se résumer le nouveau coup de communication du gouvernement Macron. Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, a annoncé jeudi, à Bonn (Allemagne), en marge de la COP23, le lancement du site «mon projet pour la planète» www.monprojetpourlaplanete.gouv.fr. Il s'agit d'une initiative pour favoriser des projets de citoyens en faveur de l'énergie, de l'économie circulaire ou la biodiversité.

Prévue dans le plan climat du gouvernement, annoncé en juillet dernier, cette incitation vise à «proposer des solutions pratiques et concrètes» sur le terrain. Elle pourra permettre de créer des liens entre les générations et aider des citoyens en situation de précarité à envisager des économies d'énergie. Bref, sur le papier, cette initiative est très heureuse.

Mais ce projet, à destination d'associations, de jeunes entreprises, de coopératives, de mutuelles et de fondations est doté d'un budget ridicule face à l'ampleur des problèmes. Seulement 3 millions d'euros seront accordés à l'ensemble des projets qui visent à réduire les consommations d'énergie, à développer les énergies renouvelables, à recycler des déchets ou à protéger la biodiversité «près de chez vous».

À titre de comparaison, l'enveloppe pour les projets participatifs de la ville de Paris a été fixée à 5% du budget d'investissement, soit un peu plus de 100 millions d'euros en 2017 et près d'un demi-milliard d'ici à 2020.

60 projets seraient sélectionnés

Il reste que «Mon projet pour la planète» permettra d'impliquer les citoyens en leur donnant la possibilité de travailler avec des experts et peut-être, ainsi, de faire évoluer les comportements individuels. «C'est une première au niveau mondial. Nous voulons donc tester ce dispositif avant d'engager des sommes plus importantes. Idéalement, chaque initiative recevrait entre 20.000 et 100.000 euros. Nous pourrions avoir autour de 60 projets sélectionnés», explique-t-on au ministère de la Transition écologique et solidaire. Ensuite, les projets pourraient recevoir le soutien complémentaire de collectivités locales, de l'Ademe ou de l'Agence française pour la biodiversité.

Les gagnants connus en mai

Concrètement, après l'ouverture du site, ce 16 novembre, trois jurys, chacun constitué d'une quinzaine de personnes, seront constitués. Chacun serait dévolu à l'un des thèmes: énergie, économie circulaire et biodiversité. Ils se réuniront en avril pour présélectionner les initiatives les plus intéressantes. Puis, les particuliers «sans condition d'âge ni de nationalité» pourront voter entre avril et mai 2018. Enfin, dans le courant du mois de mai, les gagnants seront annoncés.